

Le groupe Sanef annonce la révision annuelle de ses tarifs au 1^{er} février 2021

- Conformément à ses contrats de concession, le groupe Sanef annonce une hausse moyenne des tarifs de péage de **0,3 % à compter du 1^{er} février 2021**.
 - Cette évolution des tarifs est **la plus faible depuis 20 ans**.
 - **Plus de 60% des tarifs n'augmenteront pas** sur l'ensemble des réseaux du groupe.
-

Issy-les-Moulineaux, le 29 janvier 2021

Révision annuelle des tarifs de péage au 1^{er} février 2021

Les tarifs de péage des autoroutes font l'objet d'une révision annuelle selon des modalités fixées contractuellement.

En 2021, la **hausse moyenne des tarifs de péage du groupe Sanef est de 0,3 %**.

Cette hausse se calcule de la manière suivante :

- 70 % de l'inflation de référence (égale à zéro),
- Répercussion du gel tarifaire de 2015 imposé par l'État,
- Compensation des investissements supplémentaires, hors-contrats de concession, dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier (120M€)

Pour les autoroutes Sanef, la hausse est de : $0 + 0,11 \% + 0,225 \%$, **soit 0,3350 %**.

Pour les autoroutes Sapn, la hausse est de : $0 + 0,10 \% + 0,218 \%$, **soit 0,3180 %**.

- Pour retrouver tout **le détail des évolutions de tarifs de péage** des réseaux Sanef et Sapn : <https://www.sanef.com/fr/tarifs-peage>

Malgré la crise, une continuité de service et un soutien à la relance du pays

La crise sanitaire a paralysé la France une grande partie de l'année, engendrant une baisse de trafic de 25 % sur les autoroutes du groupe Sanef.

Malgré les contraintes, le groupe Sanef a mis en œuvre de façon proactive un **plan de continuité d'activité afin d'assurer ses missions essentielles de service public**, tout en préservant la sécurité et la santé de ses collaborateurs et de ses clients.

Pour soutenir l'activité économique du pays, tous **les chantiers ont repris rapidement** sur les réseaux du groupe, dans le strict respect des règles sanitaires. Un **soutien au tourisme des territoires traversés** a également été apporté en faisant la promotion des destinations et du patrimoine local durant tout l'été.

Enfin, pour aller plus loin dans le soutien à l'effort collectif, le groupe Sanef a organisé des **collectes solidaires** avec ses associations partenaires pour les plus démunis, et mis en place **le remboursement des frais de péage pour les personnels soignants**.

L'abonnement Fréquence+ pour accompagner la mobilité du quotidien

Pour les trajets domicile-travail, le groupe Sanef propose un tarif préférentiel de -30 % sur le tarif du péage sur l'ensemble de son réseau, grâce à l'**abonnement Fréquence+**.

Plus de détails sur le site web : <https://www.sanef.com/fr/mon-voyage/offre-frequence-plus>

Exemples d'évolution de tarif sur les principaux trajets du réseau

Pour les véhicules légers de classe 1, les tarifs des principaux trajets sur le réseau Sanef évoluent ainsi :

| Origine - Destination | Trajets | Au 01/02/2020 | Au 01/02/2021 |
|--|--------------------------|---------------|---------------|
| A1 Roissy – Fresnes | Paris – Lille | 16,90 € | 16,90 € |
| A1/A2 Roissy – Hordain | Paris – Valenciennes | 14,40 € | 14,50 € |
| A4 Noisy-le-Grand (BPV de Coutevroult) – Reims Ouest (BPV de Thillois) | Paris – Reims | 11,30 € | 11,30 € |
| A4 Reims (BPV de Taissy) – Metz (A31) | Reims - Metz | 14,70 € | 14,80 € |
| A4 Metz (A31) - Schwindratzheim | Metz - Strasbourg | 13,70 € | 13,70 € |
| A16 Amblainville – Herquelingue | Paris - Boulogne-sur-Mer | 22,00 € | 22,10 € |
| A1/A26 Roissy – Calais (BPV de Setques) | Paris – Calais | 22,70 € | 22,80 € |
| A29/A26 – Amiens-Est – Saint-Quentin Nord | Amiens – Saint-Quentin | 5,70 € | 5,70 € |

Pour les véhicules légers de classe 1, les tarifs des principaux trajets sur le réseau Sapn évoluent ainsi :

| Origine - Destination | Au 01/02/2020 | Au 01/02/2021 |
|--------------------------|---------------|---------------|
| A13 Mantes – Vernon | 2,70 € | 2,70 € |
| A13 Mantes – Rouen | 6,60 € | 6,60 € |
| A13 Mantes – Deauville | 12,20 € | 12,20 € |
| A13 Rouen – Bourg-Achard | 1,60 € | 1,70 € |
| A13 Rouen – Deauville | 5,60 € | 5,60 € |
| A13 Rouen – Caen | 9,30 € | 9,30 € |
| A13/A154 Incarville | 2,10 € | 2,10 € |

| | | |
|-----------------------------|--------|--------|
| A13/A813 Caen – Troarn | 0,80 € | 0,80 € |
| A13/A813 Caen – Cagny | 0,80 € | 0,80 € |
| A14 Montesson | 8,80 € | 8,90 € |
| A29 Le Havre – Yvetot Est | 5,20 € | 5,20 € |
| A29 Le Havre – Saint-Romain | 1,10 € | 1,20 € |
| A29 Le Havre – Saint-Saëns | 8,40 € | 8,50 € |

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.groupe.sanef.com

Direction Communication, Institutions et RSE

Contact Presse :
Julie DRAMARD
Responsable Communication Corporate
Tel : 06 69 58 27 38
Email : julie.dramard@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes

